

MAITRISER LES PAIES BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS



Personnes concernées

Collaborateur de service paie ou personnel.
Sur mesure convention collective secteurs Bâtiment et Travaux Publics

Objectifs

Acquérir les principes juridiques, sociaux et fiscaux liés à l'établissement de la paie et des charges sociales dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics.

Etablir une paie conforme aux dispositions conventionnelles et à la réglementation en vigueur.

Acquérir les paramètres 2014 (nouveaux taux, apport de la loi de finance et de financement de la SS 2014 ...)

Programme

Contenu et présentation du bulletin de paie

- les cinq zones du bulletin de paie
- les rubriques de paie dans le traitement informatisé

Déterminer le salaire brut

- le Smic et les salaires conventionnels Bâtiment et Travaux Publics
- les salaires complémentaires : primes, gratifications, bonus...
- les majorations de salaire : heures supplémentaires, heures complémentaires

Rémunérer le temps de travail

- les forfaits en heures ou en jours, les heures assimilées ou non à du travail effectif
- les heures supplémentaires, le repos compensateur de remplacement et autre compensation en repos, activité partielle, chômage intempéries
- l'épargne-temps
- le travail de nuit, du dimanche et des jours fériés
- le cas des heures complémentaires des temps partiels

Etablir la paie des salariés absents de manière fiable

- le traitement des absences
- congés payés et caisse congés payés
- les autres congés : RTT, événements familiaux, fractionnement, ancienneté
- la maladie, la maternité et les accidents du travail : calcul des IJSS et garantie du salaire net
- le départ en formation : le cas du CIF et du DIF

Maîtriser et contrôler le calcul des cotisations sociales

- déterminer le brut fiscal, le brut social, le brut abattu
- identifier les éléments particuliers d'assiette : indemnités de rupture, avantages en nature, frais professionnels, petits et grands déplacements, rappels de salaire
- la régularisation progressive des plafonds et la régularisation annuelle
- les réductions des plafonds dans les cas particuliers
- les règles particulières aux caisses de retraite : GMP, sommes isolées
- les allègements

Résoudre les difficultés liées aux opérations de fin de paie

- les indemnités de départ : licenciement, départ en retraite, non-concurrence, précarité, fin de contrat...
- les retenues au profit des créanciers du salarié : saisies, oppositions, pensions alimentaires
- les acomptes, avances, prêts

Organisation de la Formation

Durée : 3 jours

Dates : 11, 18 et 24 février 2014

Lieu : DIJON

Déroulement pédagogique :

- ☞ Exposés - débats
- ☞ Réflexion et échanges d'expériences
- ☞ Exercices de paie
- ☞ Remise de supports pédagogiques

Animation

Nadine FORZINETTI – Consultant Droit du travail & Ressources Humaines.

SUIVI DE LA MASSE SALARIALE



Personnes concernées

Collaborateur de service paie, personnel ou Ressources Humaines.
Sur mesure convention collective secteurs Bâtiment et Travaux Publics
Journée optionnelle pour faire suite à la formation « Maîtriser les paies Bâtiment et Travaux Publics »

Objectifs

Evaluer de manière précise la masse salariale de l'entreprise
Créer un outil de suivi et de pilotage de la masse salariale
Veiller à éviter les dérapages budgétaires
Evaluer les évolutions de la masse salariale et les anticiper par un budget prévisionnel
Créer des tableaux de bord d'aide à la décision en termes de politique salariale

Programme

Identifier les éléments spécifiques de la masse salariale de l'entreprise

- Les différentes composantes (grands postes de dépenses salariales y compris ceux gérés hors feuille de paie comme les frais professionnels)
- Les composantes retenues dans le suivi mis en place par l'entreprise

Intégrer les grands facteurs d'évolution de la masse salariale et leurs effets

- salaires minimaux, mesures générales, mesures individuelles, effets de masse, effets de niveau, effets de report
- mesurer les effets contraignants (négociation de branches, charges sociales, environnement économique ...), les effets maîtrisés ou discrétionnaires

Intégrer l'impact des mouvements du personnel (entrées, sorties, promotions, absentéisme, remplacement ...)

Elaborer un tableau de bord permettant d'établir un budget prévisionnel de la masse salariale intégrant les paramètres précédemment retenus (projection sur 3 ans)

Profiter du pilotage de la masse salariale pour suivre :

- L'absentéisme
- L'égalité professionnelle
- Les seniors

Organisation de la Formation

Durée : 1 jour

Dates : 27 février 2014

Lieu : DIJON

Déroulement pédagogique :

- ☞ Exposés - débats
- ☞ Réflexion et échanges d'expériences
- ☞ Création d'un tableau de bord
- ☞ Remise de supports pédagogiques

Animation

Nadine FORZINETTI – Consultant Droit du travail & Ressources Humaines.